

# PROTOCOLE SANITAIRE L&M EVASION

## Plan de sécurisation



Le présent protocole vise à sécuriser l'organisation de nos sorties et séjours de vacances adaptées. Nous nous conformons aux consignes prescrites par le gouvernement.

Nous souhaitons continuer de proposer des séjours et sorties adaptés de qualité à nos vacanciers malgré les contraintes que nous impose la crise sanitaire. Leur santé, sécurité, et bien être priment sur toute autre considération.

Nous nous engageons à mettre tous en œuvre pour appliquer toutes les mesures de précaution nécessaires (hébergements adaptés, véhicules et salariés supplémentaire si besoin, intervention d'un service de nettoyage, etc), et d'imposer le respect des gestes barrières.

**Avant et après le séjour il est de votre devoir de surveiller tout signe d'alerte et d'apparition d'éventuels symptômes, et le cas échéant de nous prévenir.**

### En amont du séjour :

- Vous recevrez ce protocole sanitaire « validé en amont par le préfet du département de séjour et la DRJSCS », avec une fiche indexée que vous devrez signer afin de donner votre consentement ainsi qu'une attestation sur l'honneur (les accompagnateurs s'assureront du retour de ses justificatifs lors du départ de séjour).
- Présentation du séjour détaillée sur votre contrat de vente (nombre véhicules, taille du groupe, nombre accompagnateurs, tarifs, activités, etc).
- Avant le séjour un document retraçant les informations relatives au voyage sera communiqué.

**Il est recommandé pour les vacanciers à risque de prendre l'avis de son médecin avant l'inscription.**

**Si durant le séjour, la sortie, le vacancier ne peut pas porter de masque, il nous faudra une attestation du médecin.**

**Avant le départ en séjour, si le vacancier est testé positif au COVID, ou si il a été en contact avec une personne ayant le virus, il devra alors différer sa participation.**

**La température du vacancier est prise sur le point de regroupement le jour du départ, si elle est supérieure à 37.8°, nous ne pourrons accompagner le vacancier** (si la température est supérieure à 37.8° veuillez attendre 10 minutes et la reprendre.)

**L'association fourni les masques pour les vacanciers durant le séjour ou la sortie ( 4 masques/jour environ).** En revanche pour les vacanciers ne pouvant pas porter de masques il sera demandé d'avoir une visière (hormis pour ceux qui ne peuvent pas en avoir « certificat médical demandé également »).

Le cabinet médical le plus proche du séjour ainsi que le SAMU centre 15 sont informés en amont de la présence du groupe. Une fiche avec les coordonnées du cabinet médical, pharmacie, numéros de garde sera mise à disposition des accompagnateurs ainsi que les numéros d'urgences.

Nous limitons les regroupements de vacanciers sur le lieu du départ des séjours.

### **Durant le séjour :**

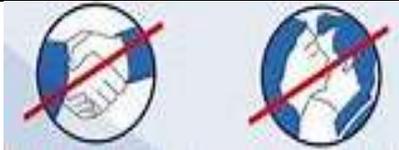
Des documents édités par le gouvernement, facile à comprendre (FALC) seront accrochés sur le lieu de séjours.

- alerte coronavirus comment se laver les mains : seront affichés au-dessus de chaque lavabo
- le coronavirus c'est quoi ? , les symptômes, comment vous protéger et protéger votre entourage "gestes barrières", les numéros d'urgences, le protocole et les conduites à tenir en présence d'un cas COVID : seront affichés dans la pièce de vie.

Des documents seront mis à disposition des accompagnateurs afin de permettre la traçabilité de la désinfection de l'hébergement, des fauteuils roulants, des véhicules, de la prise de température des vacanciers et des accompagnateurs, du changement des masques, ainsi que l'organisation pour l'isolement en cas de présence d'une personne portant les symptômes du COVID.

**A savoir :** La température des vacanciers et accompagnateurs est prise deux fois par jour (prendre la température sur la tempe). Sur une fiche sera annotée que la température à bien été prise. S'il y a de la fièvre les accompagnateurs contacteront un médecin.

## Respect des gestes barrières

	<p>Se laver les mains très souvent avec du savon ou du gel hydro alcoolique (avant, après le repas, après un passage aux toilettes, après une activité ou une sortie, etc). Utiliser de l'essuie-tout pour se sécher les mains.</p>
	<p>Evitez de se toucher le visage en particulier la bouche, le nez, les yeux</p>
	<p>Ne vous serrez pas la main, ne vous faites pas la bise</p>
	<p>Gardez une distance d'1 mètre des autres personnes</p>
	<p>Toussez ou éternuez dans un mouchoir en papier (à jeter dans une poubelle avec couvercle) ou dans votre coude</p>
	<p>Mette un masque (port du masque 4h maximum) chaque fois que le respect du mètre de distanciation physique n'est pas possible pour les accompagnateurs et les vacanciers. Le port du masque est obligatoire dans les lieux clos (y compris hébergement), les véhicules. Il est important de mettre correctement le masque, de se laver les mains avant et après la manipulation de celui-ci.</p>



**JETEZ DANS UNE POUBELLE AVEC COUVERCLE RESERVEE A CET EFFET VOS MOUCHOIRS , PAPIERS JETABLES, MASQUES** (les accompagnateurs metront en place cette poubelle sur le séjour).

## **L'encadrement durant les sorties et les séjours :**

Les responsables et les accompagnateurs de séjour seront formés via une session de sensibilisation en amont 15 jours minimum avant la sortie ou le séjour. A cette occasion, la répartition des rôles de chacun devra être clairement définie. Cette préparation est indispensable au bon déroulement des sorties, et des séjours, afin d'éviter des événements indésirables graves, et de permettre aux vacanciers de vivre le plus sereinement possible leur séjour.

Leur rôle est primordial dans le cadre de la maîtrise des gestes barrières pour éviter la propagation du virus. Ils veillent à faire respecter les gestes barrières pendant le déroulement du séjour, dès l'acheminement jusqu'au retour des vacanciers. Dès l'arrivée du vacancier sur le lieu du séjour, les accompagnateurs ont pour rôle de rappeler le protocole aux vacanciers.

Un salarié sur le séjour a quasiment systématiquement un diplôme dans le domaine du médico-social (éducateur, AMP, aide-soignant, etc.), et une personne formée aux gestes de premiers secours.

### **Le responsable du séjour est le référent "COVID-19" (personne formé aux gestes de premier secours)**

Il aura la responsabilité de :

- Vérifier la bonne application des mesures sanitaires
- S'assurer du suivi des équipements (masques, gel hydro alcoolique)
- Appliquer la procédure en cas de suspicion de cas de covid-19

Les accompagnateurs porteront des masques chirurgicaux à l'intérieur de l'hébergement, dans les véhicules, lors des accompagnements à l'hygiène de chaque vacancier systématiquement, et lorsque la distanciation ne sera pas possible durant les sorties.

Un salarié est désigné pour être de veille la nuit, il sera à proximité du groupe.

## **Animation-activités**

Le choix des activités et les modalités d'organisation seront fixés en amont du séjour en adéquation avec le contexte de la crise sanitaire. Nous privilégions les sorties, et activités en plein air. Si intempéries " canicule, pluie", nous décalerons les sorties à la journée, afin que nos vacanciers puissent profiter pleinement de ce moment de répit.

Le port du masque est obligatoire dans les lieux clos (boutiques, restaurants, musées, etc).

Dès lors que le vacancier entre en contact avec les mains avec des objets, du matériel, désinfecter le support si cela est possible ainsi que ses mains (ex : volant karting, table en pique-nique, lors de l'achat de souvenirs, etc) .

Sortie en boutique : un accompagnateur pour un vacancier afin de s'assurer que tous les gestes barrières sont effectués.

Sport collectif, jeux de sociétés : désinfecter le matériel après utilisation (crayons, ballons, dès, etc). Les jeux qui ne peuvent pas être désinfectés (ex : cartes) sont à bannir durant la période de l'épidémie.

Piscine, jacuzzi : pas de soucis si le procédé de désinfection de l'eau utilise un produit chloré.

Si il n'est pas possible d'appliquer les règles de distanciation sociale, faire plusieurs groupe.

**Le personnel encadrant et les accompagnateurs veillent à mettre tout en œuvre et à faire respecter les mesures barrières pour le bon déroulement des animations et des activités.**

## **Hébergement :**

Une distance de 1 mètre est obligatoire entre chaque lit. L'utilisation en simultané des deux couchettes d'un lit superposé est autorisée, à la condition que la personne y soit couchés tête-bêche.

Lorsque les vacanciers sont plusieurs dans la chambre, vous devez leur fournir des gants à usage unique pour se laver (mis à disposition par l'association), chaque vacancier met sa ou ses serviettes de toilette dans son espace, les trousseaux de toilette, brosses à dents, etc, sont rangés après chaque utilisation dans les affaires du vacancier.

Port du masque dans l'hébergement obligatoire lors des déplacements et dès que la distanciation n'est pas possible.

Un sens de circulation sera mis en place dans les parties communes des gîtes, maisons de vacances, par une flèche au sol via du sparadrap, si l'hébergement le permet.

Attestation de l'hébergement du bon fonctionnement du système de ventilation :

Si il s'agit d'un système de ventilation naturelle : vérification des orifices de sorties d'air, qu'ils sont régulièrement nettoyés et ne sont pas obstrués, s'assurer que le système fonctionne (par exemple en effectuant le test de la feuille sur les bouches de ventilation).

Si il s'agit d'un système de ventilation mécanique : vérification du bon équilibre des réseaux d'air, activer la ventilation nominale même pendant les périodes d'inoccupation du bâtiment, en maintenant les portes fermées.

Vous ne pouvez pas mettre de ventilateur, ou de climatisation dans l'hébergement, hormis lorsqu'il y a personne à l'intérieur, ou bien dans les chambres si il s'agit d'une chambre individuelle.

Il faut au maximum utiliser l'aération naturelle (ouverture des portes et des fenêtres pour créer des courants d'air).

## **Procédure d'hygiène :**

Désinfection 2 fois par jour des zones de points de contact avec du désinfectant mis à disposition

- poignées de porte
- interrupteurs
- boutons de chasse d'eau
- télécommande
- robinets
- plan de travail, tables
- rampe escalier
- bouton ascenseur

Désinfection des locaux une fois par jour

Désinfecter les WC, lavabos, douches après chaque passage (mise à disposition de lingette)

Aération régulière des locaux, 3 fois par jour, 15-20 minutes environ

Fermer les poubelles, ne pas laisser à l'air libre – une poubelle avec couvercle est dédiée aux mouchoirs en papier, essui main, masques .

Désinfection des fauteuils roulants, déambulateur, bafflants de lits médicalisés,etc, une fois par jour.

Désinfection de la visière du vacancier chaque soir, et dès que vous voyez qu'elle est sale.

Il est vivement conseillé de suivre les instructions des fabricants pour les produits de nettoyage et de désinfection. De commencer le ménage du plus propre au plus sale.

Sur certains séjours, en fonction du type d'hébergement, de la configuration de celui-ci, du nombre d'accompagnateurs, de l'autonomie des vacanciers, etc, il est probable que nous fassions intervenir un prestataire extérieur en renfort au ménage une fois par jour pour la désinfection des zones des points de contact, le nettoyage du sol.

### **Hygiène de la confection des repas :**

L'accompagnateur fait seul l'achat de premières nécessités, des courses, et les désinfecte avant de les ranger. Ce sera la même personne chargée de cette mission tout au long du séjour.

Le port du masque, d'une charlotte et de gants est obligatoire en plus de l'hygiène de base (lavage de mains, tenue propre).

La désinfection du plan de travail est systématique avant de cuisiner.

Il est recommandé de supprimer l'accès à la cuisine si possible pour les vacanciers, ainsi que la confection des repas.

### **Prise des repas :**

Se laver les mains avant et après chaque repas

Respect de 1 mètre entre chaque vacancier et accompagnateur.

Si cela n'est pas possible nous installerons des écrans sur chaque table afin qu'il n'y ait pas de risque de contagions du virus.

Les hébergements de groupe "villages vacances, hôtels" ont leur propre protocole, l'installation d'écrans ne sera pas forcément accepté, veuillez négocier avec l'établissement pour qu'il vous met plus de tables à disposition pour le respect des distances, ou bien veuillez positionner le groupe en quinconce.

Si il est pas possible d'appliquer les règles de distanciation sociale lors des repas, faire plusieurs groupe.

Essayer de garder la même place à table à chaque fois pour les vacanciers.

En terme d'organisation, ce sont les accompagnateurs qui servent l'eau, le pain, le sel, le repas, etc.

Privilégier les repas en pleins air.

Désinfecter après chaque repas les tables, chaises, et écrans s'il y en a.

## **Transports :**

Maintien des distances de 1m lors du regroupement des vacanciers

Les conducteurs et les passagers respectent les consignes en vigueur mises en place par le ministère concernant la distanciation au sein des véhicules (communiqués par l'association avant le séjour). Le port du masque est obligatoire durant le transport.

Désinfection des mains avant de monter dans le véhicule et en descendant (du gel hydro alcoolique sera mis à disposition dans chaque véhicule).

Vous pouvez mettre la climatisation avant le départ du véhicule afin de le rafraichir. Durant le transport il faut privilégier l'ouverture des fenêtres pour faire de l'air. Néanmoins, il faut évaluer les risques, car le risque d'un coup de chaleur est aussi présent. Il faut juger de la situation et dans certains cas il faudra quand même utiliser la climatisation. Dans ce cas il faudra laisser une fenêtre légèrement ouverte pour assurer la circulation de l'air.

Aérer le véhicule.

Après chaque fin de journée pulvériser le purificateur d'air Sanytol dans le véhicule.

Désinfection de chaque véhicule en grand : 1 fois par jour obligatoire + plusieurs fois par jour pour les surfaces les plus fréquemment touchées. Le matériel de désinfection sera mis à disposition dans chaque véhicule, lingettes désinfectantes + désinfectant spécial textile.

- Clé de contact
- Volant
- Poigné de porte
- Bouton lève vitre
- Commandes (clignotant, phare, etc)
- Levier de vitesse
- Frein à main
- Autoradio
- Eléments d'ajustage et de réglage des sièges
- Attache pour ceinture de sécurité
- Attache pour fauteuil
- Siège avec un désinfectant spécifique pour textile
- Tableaux de bord, console centrale
- Sol dans véhicule PMR

L'accompagnateur gardera son masque durant la désinfection du véhicule

**Linge:** L'association n'assure pas le lavage du linge sale, celui-ci sera mis dans un sac poubelle, fermé systématiquement après que nous mettons le linge à l'intérieur.

## **Matériel mis à disposition durant le séjour :**

- Une trousse à pharmacie de premiers secours, incluant à l'intérieur un thermomètre frontal (placer au niveau de la tempe) , ainsi que les numéros d'urgence.
- Réserve de gel hydro alcoolique
- Masques grand public et chirurgicaux
- Savon (virucide)
- Gants mains
- Gants jetables
- Lingettes désinfectantes, désinfectant surface
- Désinfectant sol
- Désinfectant spécial textile
- Lessive virucide
- Sur blouse / sur chaussure
- Charlotte
- Sac hydrosoluble (si cas avéré covid-19)
- Poubelle DASRI
- Tabliers (pour les soins mouillant ou souillant)
- Visières
- Bombe virucide (si cas avéré covid-19)
- Les numéros d'urgence (trousse à pharmacie + classeur+ affichage sur le lieu du séjour).

## **Retour du vacancier à son domicile**

S'assurer de l'accueil du vacancier par sa famille ou bien sa structure.

Il est de votre devoir de surveiller tout signe d'alerte et d'apparition d'éventuels symptômes, et le cas échéant de nous prévenir.

## **Surveillance de l'état de santé de nos vacanciers :**

- ✓ **Les signes cliniques typiques du COVID 19 :**
  - Fièvre ou sensation de fièvre
  - Une fatigue inhabituelle
  - Perte de l'odorat et ou du goût
  - Des courbatures
  - Symptômes respiratoires : toux sèche principalement, essoufflement et/ ou sensation de gêne respiratoire, sensation d'oppression, de douleur au niveau de la poitrine
- ✓ **Symptômes qui peuvent également être liés à une infection au COVID 19 :**
  - Des maux de tête
  - Maux de gorges
  - Nez bouché, conjonctivite
  - Nausées ou vomissements
  - Diarrhées
  - Tension instable, trouble du rythme cardiaque
  - Eruption cutanée, ou décoloration des doigts ou des orteils
  - Perte d'élocution ou de motricité

## **En cas de manifestation d'un de ses symptômes**

- 1) Contacter la structure ou famille pour l'informer des symptômes du vacancier (certains vacanciers rencontrent des toux, maux de tête, etc, de manière régulière).
- 2) Prendre contact avec le médecin traitant du vacancier si nécessaire
- 3) Appeler le 15, s'il y a besoin d'un autre avis médical, ou si vous ne pouvez joindre le médecin traitant.
- 4) Isoler le vacancier dans la chambre destiné à cet effet seulement si le médecin le préconise et par conséquent mettre en place le protocole de prise en charge d'un vacancier atteint du covid-19.

## Protocole de prise en charge d'un vacancier atteint du covid-19:

Une pièce sera réservée pour l'isolement d'un vacancier ou d'un accompagnateur suspecté d'être atteint du covid-19.

### Prise en charge d'un vacancier atteint du covid-19 durant le séjour :

Tout symptôme évocateur chez un encadrant ou une personne participant au séjour donne lieu à l'isolement de cette personne.

En cas de personne atteinte de covid-19 ou présentant les symptômes durant le séjour :

1. Isolement de la personne présentant des signes évocateurs de la maladie au sein d'une pièce dédiée dans l'attente de la confirmation du diagnostic avec port d'un masque en présence d'un tiers (entrée dans la pièce qu'en cas de nécessité).

Si un accompagnateur est en isolement pour cas de suspicion, et l'autre accompagnateur seul sur le groupe à gérer la situation, un membre du bureau de l'association L&M Evasion interviendra en renfort au plus vite.

### Equipement de l'accompagnateur :

- Mettre charlotte, masque + visière, sur blouse, sur chaussure
- Se laver les mains
- Mettre des gants et veiller à rendre hermétique au niveau du poignet en mettant l'élastique de la blouse par-dessus
- Mettre un tablier en cas de soins mouillant et souillant

### Adopter les bons gestes :

- Vous devez aérer la pièce ou est isolé la personne vers l'extérieur et bien fermer la porte qui va vers l'intérieur de l'hébergement.
  - Entrer et sortez par l'extérieur si c'est possible
  - Enlever votre équipement : veuillez mettre vos vêtements dans un sac hydrosoluble. Retirer le masque, les gants, la sur blouse, etc, et les jeter dans un sac DASRI. A chaque fois que vous enlevez un équipement de votre visage, veuillez-vous laver les mains avec la solution hydro alcoolique.
  - Désinfecter la visière à l'extérieur de l'hébergement, le mettre dans le seau prévu pour la désinfection.
  - Ne toucher aucune surface à l'extérieur de la pièce, sinon désinfecter la surface touchée immédiatement.
2. Contacter la structure ou famille pour l'informer des symptômes du vacancier, prendre contact avec le médecin traitant du vacancier si nécessaire. Appeler le 15, s'il y a besoin d'un autre avis médical, ou si vous ne pouvez joindre le médecin traitant.
  3. Isoler le vacancier dans la chambre destiné à cet effet seulement si le médecin le préconise et par conséquent mettre en place le protocole de prise en charge d'un vacancier atteint du covid-19.
  4. Consultation médicale et suivi auprès du cabinet médical prévenu en amont du séjour de la présence du groupe, si le médecin eu en amont au téléphone juge nécessaire de faire une consultation et un test de dépistage COVID .
  5. Informer immédiatement L&M Evasion au 06 75 17 98 53
  6. En attente du diagnostic pour le vacancier, suspendre toutes les activités collectives

7. Si la personne est testée positive au covid-19, organiser un test systématique pour les autres vacanciers et accompagnateurs. Suivre les préconisations médicales.
8. L'association L&M Evasion se chargera d'informer les structures, familles, tutelles, ainsi que la DDCS de la région.
9. L'association engage les démarches auprès de son assureur (MAIF), qui mettra en place le rapatriement pour la personne atteinte du COVID-19.
10. Organiser un rapatriement de tout le groupe même si un seul vacancier est atteint du covid-19, des membres de l'association viendront en renfort si besoin, afin de faire respecter au maximum tous les protocoles sanitaires.

**Recommandation en cas de cas avéré positif :**

L'association contacte la famille, la structure du vacancier afin de définir ensemble les modalités de protocole de retour au domicile.

Si la personne n'a pas de famille pour l'accueillir et son établissement d'accueil est fermé, une démarche territoriale de continuité et de permanence d'accompagnement des personnes en situation de handicap a été mise en œuvre dans chaque département permettant d'identifier des structures proposant, durant la période estivale, des solutions d'hébergements temporaire en urgence pour les situations le nécessitant. Dans le cas cité, si la personne ne peut retourner dans son établissement d'origine, il convient à l'organisme de VAO de se rapprocher de la DD-ARS et la MDPH pour trouver une solution d'accueil temporaire.

Port du masque pour tous les vacanciers et accompagnateurs.

Isolement dans les chambres de tous les vacanciers. Eviter la circulation au maximum dans l'hébergement ainsi que les regroupements.

Mettre le linge dans des sacs hydrosolubles, ne pas le secouer, le plaquer contre soi. Il sera lavé au domicile de la personne.

Prévenir le prestataire de location de l'hébergement afin qu'il fasse appel à une entreprise qui réalise le ménage « en bio-nettoyage » afin d'éviter tous risques de contamination autre.

La personne atteinte de COVID-19 n'est pas rapatrier dans le même véhicule que les autres vacanciers non contaminés (assurance prend en charge le rapatriement).

Bio-nettoyage des véhicules (matériels à disposition + bombe virucide).

## PROTOCOLE L&M EVASION – COVID 19



Nom / Prénom du vacancier : .....

- Autorise le vacancier à partir en sortie ou en séjour avec l'association L&M Evasion.
- Accepte le protocole, le plan de sécurisation mis en place pour se protéger du virus "covid-19" par l'association L&M Evasion. Ce protocole vise à sécuriser l'organisation des sorties et séjours de vacances adaptées. Nous nous conformons aux consignes prescrites par le gouvernement.

Fait à ..... le .....

Signature de la personne, de sa tutelle, et de la direction de son établissement

Vacancier,

Tuteur,

Etablissement,

## ATTESTATION SUR L'HONNEUR



Je soussigné, M/Mme \_\_\_\_\_

Tuteur, établissement, représentant M/Mme \_\_\_\_\_

Atteste sur l'honneur,

- Ne pas avoir pris de traitement antipyrétique (paracétamol, aspirine, etc.) les douze dernières heures
- Avoir respecté les gestes barrières en amont de la sortie, du séjour
- Avoir complété l'auto questionnaire

Avez-vous été atteint du COVID 19 ?	Oui	Non
Présentez-vous ce jour ou avez-vous présenté dans les 48 heures précédentes un des signes suivants ?		
De la fièvre (température égale ou supérieur à 37,8°)	Oui	Non
Des courbatures	Oui	Non
De la toux ?	Oui	Non
Des signes ORL : rhume, angine, pharyngite (en dehors de rhinite ou d'une conjonctivite allergique diagnostiquée) ?	Oui	Non
Une perte de l'odorat sans nez bouché ou une perte du goût des aliments (distinct de la perte d'appétit) ?	Oui	Non
Des maux de tête inhabituelle ?	Oui	Non
Des troubles digestifs (nausée, vomissement, diarrhée) ?	Oui	Non
Une fatigue inhabituelle ?	Oui	Non
D'autres signes comme des moments de désorientation ou des chutes inexplicables ?	Oui	Non
Avez-vous été en contact avec une personne atteinte du COVID 19 ?	Oui	Non
Avez-vous été en contact avec une personne qui présentait l'un des signes mentionné dans les questions ci-dessus	Oui	Non

Fait à ..... le ..... à .....h.....

Signatures